

Présents : Valérie GUILLEMÉ (directrice), Claire LACOMBE, Sébastien HOUIX, Clarisse BITEAU, Stéphanie HALLIER, Sandra Kerdiles, Emmanuelle TERSIQUEL, Audrey SIVEK, Martine FRIOT, Eve BODEVEIX, Rozenn SCIACCALUGA (enseignants), Sandrine VILBOUX, Chrystèle RAMAGE (ATSEM), Alexandra RICOU (référente école Mairie), Thérèse BERTAU (élue, Affaires scolaires), Delphine VERGEREAU, Nathalie HEUDIARD, Sandrine SAMSON, Christine HAVARD, Carole GERVREAU, Ingrid CHALMEL, Amélie MULVET, Nelly PATIER, Sylvie LABBE, Richard GADOUD (parents d'élève).

Excusés : Éric LETORT (Inspecteur de l'Education Nationale), Anne ANDRÉ-LIVORY et Fanch GOURVIL (enseignants), Anne GUERRIER, Guénola LE FLOHIC, Christèle PERCHERON (parents d'élève).

1. Présentation des nouveaux enseignants

Cinq nouveaux enseignants depuis la dernière réunion du conseil d'école :

- Classe de PS-MS : Mme HALLIER (titulaire du poste, à mi-temps) et Mme BITEAU (remplaçante, à mi-temps).
- Classe de GS : Mme BUARD actuellement en arrêt (peut-être jusqu'à la fin de l'année scolaire) est remplacée par M. HOUIX.
- Mme FERCHAUD (classes MS-GS, GS et CE2-CM1) en congé maternité est remplacée jusqu'à fin mai par Mme SIVEK.
- Classe de CE1-CE2 : Mme Kerdiles, nommée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

2. Projet de classe à PAC

Mme FRIOT, enseignante du CP, présente un projet de classe à PAC (Projet Artistique et Culturel) pour 2010-2011 : « De l'univers des oiseaux aux pincesaux », projet qui pourrait être mis en place grâce à l'intervention d'une plasticienne.

Le coût du projet est estimé à 1400€. Il ne pourra être accepté par l'Inspection Académique que dans le cadre d'un co-financement Éducation Nationale – Municipalité (environ 600€ chacune), le reste étant financé par la coopérative de l'école. Mme BERTAU précise qu'actuellement les subventions culturelles municipales pour les écoles sont attribuées à l'occasion du carnaval (1400 € par école, par le biais de la prise en charge des intervenants extérieurs), mais que si une école fait d'autres choix, elle peut demander à ce que cet argent soit utilisé différemment.

Le conseil d'école donne son accord de principe au projet de classe à PAC.

3. Actions de financement : tombola et vente de gâteaux

La tombola organisée par la classe de CP (décembre 2009) a rapporté 580€, cette somme sera utilisée pour financer la semaine de classe découverte.

La vente de gâteaux hebdomadaire a rapporté 940€ depuis le début de l'année, soit presque 100€ par classe, qui seront utilisés pour les sorties pédagogiques de chaque classe.

L'idée d'une tombola de Pâques est adoptée en séance. Le principe sera un gagnant pour 20 cases achetées avec, comme lots, des chocolats de chocolatier.

Ces deux derniers financements concernent toutes les classes de l'école et viennent en complément des 16€ alloués par la mairie par enfant scolarisé, pour les sorties pédagogiques.

4. Prêts de livres

L'informatisation de la BCD est maintenant opérationnelle. Tous les livres sont enregistrés et les classes ont commencé à emprunter des livres, sauf les PS et TPS, qui apprennent d'abord à découvrir les lieux et les livres.

5. Aménagements divers

Un panneau de basket est installé dans la cour élémentaire de l'école (coût 700€).

La structure dans la cour maternelle est installée. Le coût global de la structure avec le sol est de 15 000€.

Une demande de serrures pour fermer toutes les classes est renouvelée par la Directrice. Mme BERTAU prend la demande en compte. Le but est de fermer les classes lorsque ces dernières sont vides pour éviter la circulation des élèves dans les couloirs (principalement sur les temps périscolaires).

Le problème de bruit à la cantine est de nouveau évoqué. Les trois claustres commandés ont été posés et ne semblent pas améliorer le phénomène. Mmes BERTAU et RICOU s'occupent de mandater un acousticien (choix du prestataire non encore arrêté à ce jour) pour venir faire des mesures et proposer des améliorations en vue de réduire le bruit. L'étude pourrait être faite avant la fin de l'année scolaire, par contre, si des travaux sont nécessaires, ils ne pourront être budgétisés que l'année prochaine.

Une table de ping-pong va être achetée pour la cour élémentaire, grâce à un ancien don de 500€ de l'association qui gère le restaurant scolaire à l'école Henri-Guérin avant la prise en charge municipale (le solde de l'association a été réparti équitablement entre les deux groupes scolaires de la Guédélais et de Henri-Guérin).

6. Nom de l'école

Plusieurs noms sont évoqués en séance, dont celui de « Armel RENAUD », et bien évidemment celui de « La Guédélais ». L'inauguration du groupe scolaire est prévue le 5 juin prochain, et le nom sera choisi au préalable en conseil municipal.

7. Dates à retenir

Carnaval municipal : Samedi 27 mars, le thème est la jungle, les élèves des classes de GS et MS-GS sont concernés et travaillent sur ce thème (hors confection de costume). Ils participeront au défilé ainsi qu'au spectacle qui se tiendra dans la salle de sport du collège du Chêne Vert.

Fête de l'école : Ce sera le **vendredi 28 mai**, après l'école, à la salle des fêtes, à partir de 16h30. Première partie : stands de type « kermesse », deuxième partie : spectacle donné par les enfants. Des précisions seront données ultérieurement. Ce sera la première fête de fin d'année en nocturne.

Journée « sans cartables » : Pour les élèves de la grande section au CM2, une journée de jeux sportifs, d'habileté, de logique... aura lieu le **jeudi 1^{er} juillet** dans la cour de l'école, sur le thème d'un jeu de l'oie géant. Les équipes seront constituées de 6 à 7 élèves de deux niveaux (GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2). Pour aider à l'organisation, la présence de 25 parents sur toute la journée sera nécessaire.

8. Questions diverses

Préalable aux questions : Mme GUILLEMÉ s'étonne du grand nombre de questions, et notamment du fait que certaines d'entre elles ne soient pas posées directement à l'équipe éducative (enseignants, ATSEM ou animateurs périscolaires), sans attendre la réunion du conseil d'école. Une suggestion est faite en ce qui concerne la forme de l'appel à question : peut-être doit-il être plus guidé ? Par ailleurs, la boîte aux lettres des « parents élus » peut être utilisée régulièrement pour poser des questions tout au long de l'année (dans ce cas, il est conseillé aux parents de laisser leurs coordonnées pour qu'une réponse personnelle puisse leur être apportée).

Sécurité dans l'école

Certains parents sont surpris que la porte d'entrée côté Maternelle ne soit pas fermée à clef dans la journée.

Tous les jours, des personnes viennent pour différentes raisons : livraisons, parents d'élève venant chercher leur enfant pour un rendez-vous chez un médecin, taxis, représentants... C'est pour cette raison que les portes de l'école restaient ouvertes pendant la journée. Mais les enseignants entendent la demande des parents et vont se concerter pour prendre une décision de fermeture ou non des portes, et si oui, prévoir l'organisation interne.

Comment mettre en place une prévention contre l'apparition des jeux dangereux comme « le jeu du foulard » avec les écharpes ?

En maternelle, une mise en garde a été donnée dans les classes par les enseignants sur l'utilisation des écharpes, mais il ne s'agissait pas du « jeu du foulard ».

Mme RICOU informe qu'une action de prévention pour les élèves de CM1 et CM2 réalisée par la gendarmerie aura lieu prochainement, sur un temps périscolaire. Seuls ces niveaux seront concernés car une certaine maturité des enfants est indispensable.

Vie scolaire

Serait-il possible de distribuer aux parents d'élèves le planning des ventes de gâteaux, afin qu'ils puissent s'organiser ?

Il est affiché à l'entrée principale de l'école.

En cas d'absence d'enseignant de maternelle, est-il normal que les ATSEM, seules, assurent la surveillance des enfants ?

Mme GUILLEMÉ explique que l'absence non remplacée d'un enseignant en congé maladie n'est pas une situation « normale ». Dans ce cas, toutes les ressources de l'école sont utilisées au mieux, dans l'intérêt des enfants. Il peut donc arriver qu'une ATSEM garde un groupe restreint d'enfants pour ne pas surcharger les autres classes au delà du raisonnable, elle est alors accompagnée d'un autre adulte (ATSEM, stagiaire, EVS..., selon les cas). La responsabilité engagée dans ce cas est celle de la directrice.

Dans le cas d'enseignants grévistes, la situation n'est pas la même. Si un service minimum d'accueil (SMA) est mis en place par la commune (il faut au moins 25% de grévistes, soient 3 enseignants), les enfants accueillis sont alors sous la responsabilité du Maire, qui peut demander aux ATSEM d'effectuer cet accueil. Dans le cas où il n'y a pas de SMA, les enfants ne sont pas accueillis (on ne remplace pas un enseignant gréviste).

Qu'en est-il du remplacement dans la classe de CMI-CM2 ?

Mme SCIACCALUGA reste en poste tant que l'arrêt maladie de Mme GAVRILOFF est reconduit, probablement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Certains enfants ont évoqué la présence de caméras dans l'enceinte de l'école, qu'en est-il ?

Il n'y a pas de caméras dans l'école, mais des détecteurs de présence (dispositif anti intrusion), que les enfants ont pu prendre pour des caméras.

Pourquoi un tel retard dans l'installation de la structure de jeu dans la cour coté Maternelle ?

L'installation de la structure a été retardée pour plusieurs raisons : changement des normes de sécurité, puis intempéries ne permettent pas de couler correctement le sol de réception.

La suppression de la collation du matin dans les classes maternelles est-elle envisagée ?

Aucune décision collégiale cette année à l'école, c'est un choix de chaque enseignant. Il sera rediscuté l'année prochaine.

Services périscolaires

Le menu de la cantine peut-il être mis en ligne sur le site internet de la mairie ?

Il l'est déjà, voici le site en question :

http://www.ville-baindebretagne.fr/vie_quotidienne/enfance_vie_scolaire/restaurant_scolaire_municipal.php

Une famille pense que les repas ne sont pas adaptés au goût des enfants : pas assez de pâtes, riz, frites, ou pain...

Les menus sont élaborés par un diététicien et rediscutés en commission restauration ouverte à tous les parents, ne pas hésiter à y participer.

Le pain est limité pour que les enfants puissent goûter aux autres plats, mais selon les repas, un enfant peut avoir plusieurs morceaux.

Un constat cependant : la quantité de déchets à la cantine de la Guédélais est supérieure à celle d'Henri-Guérin alors que les repas servis sont identiques. Aucune raison objective à cela...

Certains parents demandent l'extension de la plage horaire de la garderie du soir jusqu'à 19 h , est-ce envisageable ?

Non (déjà évoqué lors de précédents conseils d'école).

Serait-il possible de prévoir des porte-manteaux pour la garderie ?

Il y en a suffisamment. A chacun de faire attention à ne pas faire tomber les manteaux des autres.

Est-il possible de payer la garderie périscolaire avec des chèques emploi service (CESU) ?

Oui, mais il faut s'adresser directement à la Trésorerie. En cas de difficulté, en faire part à la Directrice qui en informera la Mairie.

Serait-il possible que les élèves de maternelle se lavent les mains avant le goûter de la garderie à 16h15 ?

C'est appliqué dorénavant.

Autres :

Soutien à Haïti : quelles actions peuvent être menées à l'école de la Guédélais ?

Un parent d'élève expose le projet du « Collectif Solidarité Haïti ». Il est décidé de proposer aux familles de l'école de participer par l'achat de sacs, l'école faisant juste le lien entre le Collectif et les familles.

Est-il possible d'avoir une clé pour l'accès extérieur à la boîte aux lettres « Parents d'élèves » de l'école ?

Demande renouvelée auprès de la Mairie, Mme RICOU s'en occupe.

Prochain conseil d'école : le jeudi 24 juin 2010, à 18h30.

La présidente,
Valérie Guillemé (directrice)

La secrétaire de séance,
Delphine Vergereau (parent d'élève)